

84306937

UNITÉ 10471 VERBAL N° 962/1984

1 1

NATURE 2 CORRECTION DES FAITS - R. P. R. NOE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS - observation d'un objet volant non identifié.

- Adjudant

XXXXXXXXXXXX

5 septembre 1984 à 15 heures 30, trois jeunes gens se présentent au bureau de notre brigade.

Ils désirent nous relater ce qu'ils ont vu le lundi 3 septembre 1984 au soir. Il s'agit d'un objet de couleur rouge-orangé, de grande taille et se trouvant dans le ciel.

Les jeunes gens nous paraissant sincères, nous prenons séparément leur audition au bureau de notre unité.

17 ans, étudiante, demeurant , a vu un objet rouge-orange dans le ciel, ayant une forme pointue, puis d'une boule. Ce phénomène a été aperçu à 3 reprises. Elle ne peut donner aucune explication. Elle a eu très peur. (Pièce n° 2).

, 19 ans, peintre en bâtiment, demeurant , se trouvait le 3 septembre 1984 avec , lorsqu'il a vu le même phénomène à 3 reprises. (Pièce n° 3).

, 15 ans, écolier, demeurant , a été pris au passage par , à la suite des 2 visions. A vu un phénomène inconnu. C'est la 1ère fois. (Pièce n° 4).

Mme , 36 ans, demeurant , a été le témoin à la mi-juillet 1984 d'un phénomène bizarre, au Coudray. Vers mai-juin 1982, elle avait déjà aperçu une boule rouge-orange. (Pièce n° 5).

A noter que les 3 jeunes gens ne se sont jamais fait remarquer et que leur bonne foi ne semble pas devoir être mise en doute, de même que celle de Mme

A l'occasion de ces différentes apparitions, tous ont eu très peur.

Un transport sur les lieux a été effectué tant aux Fontainettes que sur le V.O. qui mène à Sérifontaine.

Aucune trace ou fait anormal n'a été constaté dans la région des observations de l'objet.

18(-9-84)

voir bordereau joint.

☒ PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN
☐ AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

962 / 1984

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

1 / 2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)
Ce jour cinq septembre 1984, nous trouvant au Coudray St Germer,

Nous soussigné(s)

Adjudant, OPJ,

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

- 17 ans - étudiante -

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

F - née le 29 octobre 1966

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGÈRE)

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE REMPLIS

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant au , qui déclare
à 15 heures 40 :

"" A la prochaine rentrée scolaire, je dois fréquenter l'Institution du
St-Esprit à Beauvais, en classe de seconde I.E.S. -----

"" J'ai comme camarade Lundi 3 septembre 1984,
ma cousine et moi nous sommes réunis chez moi

Vers 22 heures, nous avons reconduit au Vivier Danger, dans la voi-
ture d'----- Je pense qu' et moi sommes repartis de chez vers
minuit. C'est qui conduisait sa voiture. Nous n'étions que deux.
Nous avons emprunté la RN 31, en passant par les Fontainettes.

"" Peu avant les feux tricolores, j'ai dit à " regarde ". Sur ma gau-
che, j'ai vu une pointe orange-rouge descendre, assez lentement. Je n'ai
vu que la pointe, j'ignore ce qu'il y avait en dessous. Cette pointe pou-
vait se trouver à une centaine de mètres de notre voiture. Elle n'était pas très
haute, lorsque je l'ai aperçue pour la première fois, elle n'était pas à plu-
s de trente mètres de haut. Elle descendait. Nous avons continué de rouler et
les feux étant verts, nous ne nous sommes pas arrêtés.

"" Lorsque j'ai aperçu la pointe orange, j'ai pensé qu'elle devait se trou-
ver pratiquement au dessus du terrain de foot-ball. (ancien).

"" Pour ma part, je n'ai jamais vu l'objet ayant la forme d'une boule.

"" Nous avons continué notre route, mais nous n'avons plus rien vu. -----
J'ai dit à " allons au Coudray ". Je dois dire que j'avais déjà vu un
phénomène semblable il y a un mois et demi.

"" Nous avons continué la route par le D 22. Arrivés à l'embranchement avec
le D 129, j'ai aperçu à nouveau l'objet. Il s'agissait là d'une boule.
Il est évident qu'on ne voyait qu'un rond, et il est difficile de déterminer
le volume et la forme exacts. De plus, j'étais paniquée, j'ai eu trop peur.
néanmoins, j'ai quand même observé l'objet. Il était toujours de couleur
rouge-orange. Il était très loin je ne peux pas donner la distance. Quant
au diamètre de cette boule, je pense qu'il pouvait être d'un bon mètre.
Cette boule se trouvait au dessus des arbres, et je pense à environ 30 ou
40 mètres au dessus du sol. Elle était fixe. J'ai dit à nous allons
chercher quelqu'un car on ne nous croira pas. Nous avons pensé à

Malheureusement, il dormait et c'est qui nous a accompagnés.
La personne entendue,

"" Nous sommes donc partis tous les trois en direction de Sérifontaine.

"" Peu avant le lieudit " Les Routis ", j'ai aperçu la boule à ma droite, mais assez loin. D'après moi, elle était stable. J'étais devant à côté du conducteur. Nous avons continué notre route. Nous avons toujours vu la boule sur notre droite, à la même hauteur. La lumière de cette boule était assez importante. Tout à coup la boule a disparu, nous ne l'avons pas vu partir et elle ne pouvait pas être derrière les arbres car nous aurions vu la lumière. Nous avons continué notre route et tout à coup, nous l'avons aperçue en face de nous.

"" La boule se trouvait à l'aplomb de la route, presque posée, sans bouger. C'était une grosse/ boule, énorme, de couleur rouge orange. Cela prenait la largeur de la route et cela allait au dessus des arbres. L'objet se trouvait à environ 500 mètres de nous. Le volume représentait la grandeur d'une maison. Cet objet dégageait une lumière très intense, non éblouissante, mais qui nous éclairait bien. J'ai eu l'impression que la boule avançait vers nous. A cause de cela, j'ai dit à , vite on fait demi-tour.

"" a fait marche arrière dans le chemin de Champigneule et nous sommes repartis au Coudray.

"" Je me suis retournée et j'ai constaté que la boule nous suivait. Cela a duré 2 ou 3 secondes, ~~puis~~ ensuite je n'ai plus regardé.

"" J'ai eu vraiment très peur, j'en ai eu les larmes aux yeux.

"" A proximité de la boule, je n'ai entendu aucun bruit.

"" Vers la mi-juillet 1984, je ne me souviens plus de la date exacte, je revenais du Vivier Danger à bord de la voiture conduite par ma mère. Nous n'étions que toutes les deux. Entre minuit et une heure, nous nous trouvions dans la côte d'Espaubourg à l'entrée du Coudray, lorsque j'ai aperçu sur ma droite une pointe rouge-orange qui descendait. Elle se trouvait dans le ciel assez loin et assez haut. Je dois dire que la pointe ne représent pas un triangle. En fait, l'un des côtés (le droit) est arrondi. la hauteur de cette pointe peut faire un petit mètre. La dimension et la forme de cette pointe sont les mêmes aux Fontainettes. Cela a duré 3 secondes au maximum. Le temps était clair.

"" Arrivée à l'entrée des H.L.M. au Coudray, j'ai tourné la tête à gauche et j'ai aperçu une boule énorme rouge-orange, très lumineuse. Elle se trouvait à un mètre du sol, sur le square à côté de la Gendarmerie. Prises de panique nous sommes rentrées à la maison. Je suis montée dans ma chambre mais je n'ai rien vu. Je dois dire que la boule apparaît et disparaît apparemment sans bouger. Elle se fond dans le noir.

"" Ma mère avait déjà vu le phénomène une fois, et comme en deux mois, nous venions d'être à nouveau les témoins d'apparitions bizarres, Maman nous a conseillé d'aller vous voir. Auparavant, nous ne voulions pas en parler par peur des ragots et du ridicule.

"" Ce que j'ai vu à plusieurs reprises ne ressemble pas à un avion ou un hélicoptère. Cela est impossible. Je ne m'explique pas le phénomène.

Le 5 septembre 1984 à 17 heures 13.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.
La personne entendue, L'O.P.J.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE

TEMOIN

AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

961 / 1984

N° PIÈCE

3

N° FEUILLET

1 / 2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure

nous trouvant à (lieu)

Ce jour cinq septembre 1984, nous trouvant au Coudray St Germer,

Nous soussigné(s)

Adjudant, OPJ,

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

- 19 ans - peintre en bâtiment, au chômage -

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le 22 juin 1965

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

demeurant

qui déclare à 14 heures :

"" Lundi 3 septembre 1984, ~~xxxx~~ à minuit, je me trouvais dans ma voiture Autobianchi en compagnie d'une amie, , âgée de 17 ans. Nous revenions du Vivier Danger et nous rentrions à St-Aubin. Nous avons passé la soirée en fait, chez au Coudray, et nous venions de reconduire une amie, au Vivier Danger.

"" C'est donc au retour, sur la RN 31, entre les " feux tricolores " et le carrefour de St-Aubin, que nous avons vu un phénomène anormal. -----

"" Je roulais à environ 70 à 80 km/h, lorsque a dit tout à coup " regarde là-bas ". Elle m'indiquait à gauche de la voiture. J'ai donc tourné la tête et à hauteur du terrain de foot-ball, j'ai aperçu une grosse lueur rouge. C'était une orange vif. La grosseur était plus importante qu'une maison. C'était très grand pour moi. J'évalue la position de cette boule à environ un kilomètre de la route nationale où je me trouvais. J'ai vu cette boule, ronde. J'ai continué de rouler, je ne me suis pas arrêté. Comme nous avons continué, j'ai perdu de vue cette boule car par la suite, elle était cachée par les maisons.

"" Pour moi, elle n'était pas posée par terre, elle se trouvait à un mètre du sol.

"" , dans la voiture, m'a dit " Au Coudray, je l'ai déjà vue ".

"" Au carrefour, nous avons tourné à gauche pour rejoindre le centre de St-Aubin, et nous n'avons plus vu de boule. Pourtant, nous aurions pu l'apercevoir car il y a des passages sans maison.

"" Lorsque j'ai aperçu la boule de la N 31, elle ne bougeait pas de place. J'ignore comment elle a disparu car nous ne l'avons pas revue aux Fontaines.

"" J'avais mon moteur qui bien sur, marchait, mais à par cela, je n'ai pas entendu de bruit provenant de cette boule.

"" A minuit, toutes les lumières publiques sont éteintes. Je n'ai vu que la boule orange et comme la nuit était noire, je n'ai pas de repère avec l'environnement.

"" La lumière de la boule éclairait fortement le terrain de foot-ball et le environs.

La personne entendue,

"" J'ai examiné la boule tout en roulant sur une longueur de 150 mètres. Après, à cause des maisons, je n'ai plus rien vu.

"" Il y avait d'autres voitures sur la route, et je pense que d'autres automobilistes ont du voir le phénomène. D'ailleurs, certains ont fait des appels de phares.

"" Je ne me suis pas arrêté, je pense que c'est par peur .

"" Je suis reparti par St-Aubin, puis au Coudray, reconduire J'ai emprunté le D 22, puis le D 574. Arrivés au carrefour du D 574 et du D 129, donc peu avant le Coudray, nous avons aperçu encore la boule. Elle se trouvait sur notre gauche, au dessus de la forêt de THELLE.

"" Elle se trouvait à plusieurs kilomètres de nous. Je ne peux donner un chiffre car je me tromperais.

"" Après examen de la plaine, je pense que la boule pouvait se trouver à environ 2 kilomètres de nous et elle paraissait avoir un diamètre de 30 centimètres.

"" la boule était fixe, je ne l'ai pas vue bouger. La couleur était toujours orange.

"" Finalement, nous avons suivi, la boule et nous, presque le même itinéraire, et pourtant nous ne l'avons pas vue se déplacer. Nous avons toujours continué de rouler et je dois dire que je jetais des coups d'oeil mais que mes observations ne pouvaient pas être continues comme pour Laura qui a toujours regardé.

"" Nous avons continué et nous avons perdu de vue la boule.

"" La boule se trouvait au niveau de la ligne sombre que font les arbres la nuit.

"" Pour , c'était la deuxième fois qu'elle voyait cette chose. Pour moi, c'est la première fois.

"" Arrivés au Coudray, nous nous sommes dits, personne ne nous croira, et nous avons décidé d'aller chercher un camarade, demeurant au Coudray. Comme il dormait, nous avons prié son frère, , âgé de 16 ans.

"" Nous sommes donc partis à trois. Etant donné l'itinéraire suivi jusqu'ici par la boule, nous avons décidé de partir vers Sérifontaine. Nous avons suivi le VO et peu après le lieu dit " Le Champ Mauger ", nous avons revu la boule. Elle était là, à notre droite, fixe, à environ un mètre du sol. Comme la première fois, elle était à un kilomètre de nous. Cela formait une grosse boule, comme la première fois que nous l'avons vue. Elle éclairait fortement. Quand nous l'avons aperçue, elle se trouvait à ma hauteur. Je me suis arrêté et j'ai dit aux copains, on va la suivre. J'ai arrêté mon moteur, puis je l'ai remis en marche aussitôt. La boule, tout à coup, a poursuivi sa route, en direction de Sérifontaine. Nous avons continué de même, à 60 km/h environ. La boule continuait à même hauteur. Nous l'avons perdue quelques temps derrière un bois, puis nous l'avons retrouvée après une courbe. La boule se trouvait en face nous, à 300 mètres. Elle éclairait l'intérieur de la voiture. Elle se trouvait toujours à un mètre du sol, au milieu de la route. La boule était immense, de la grosseur d'une maison. Toujours orange. Je me suis arrêté. Tous les trois, nous nous sommes demandés si nous devions continuer. Finalement, j'ai fait demi-tour et nous nous sommes sauvés au Coudray sans nous arrêter. Nous étions pris de panique tous les trois. pleurait dans la voiture car elle avait eu très peur.

La personne entendue,

"" Je dois préciser également une chose. Je possède dans ma voiture, un émetteur-récepteur de cibiste, 22 canaux, marque Thomson ERA 1000 T. Cet appareil était branché. Lorsque nous nous trouvions à 300 mètres de la boule orange, j'ai remarqué que les six voyants de mon appareil se sont allumés, mais aucun son n'est sorti du haut-parleur. J'ai trouvé cela bizarre. -----
"" J'ai vérifié mon appareil, mais je n'ai rien trouvé d'anormal

"" Au retour, j'ai déposé chez lui, puis Elle avait déjà vu la même chose, mais au Coudray St Germer il y a un mois environ.

"" Je n'ai rien d'autre à ajouter sur cette affaire. Je certifie que ce que je viens de déclarer est exact. Je ne crois pas particulièrement aux O.V.N.I.

Le 5 septembre 1984 à 15 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue,

L'O.P.J.

84206937

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

962 / 1984

☒ PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE

4

N° FEUILLET

1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour cinq septembre 1984, nous trouvant au Coudray St Germer,

Nous soussigné(s)

Adjudant,

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

- 15 ans - écolier

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M - né le 9 janvier 1969

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIACTION

DANS LES CAS OÙ CES ÉLÉMENTS SONT CONCERNÉS

MILLE

demeurant

qui déclare à 17 h 48 :

"" et sont effectivement deux camarades.

C'est à dire que est davantage copain avec mon frère

"" Lundi 3 septembre 1984, sont venus chez moi. Il pouvait être minuit un quart ou minuit et demi. Je n'étais pas couché par contre dormait. Ils m'ont dit " viens voir tu n'en croiras pas tes yeux ". Ils ne m'avaient pas dit ce que c'était. J'ai pensé à un gibier. Je les ai suivis. Dans la voiture, ils m'ont dit qu'il s'agissait d'une sphère. Nous sommes partis tout de suite sur Sérifontaine par où ils l'avaient vue derrière le bois du Coudray.

"" Au début, j'ai vu au loin une boule orange, comme un ballon. Nous avons continué notre route et je voyais toujours la boule sur ma droite. Elle s'éloignait de moi.

"" Environ 500 mètres après le carrefour de Champignolle, j'ai aperçu la grosse boule qui se trouvait sur la route. Je l'ai vue posée sur la route. Toujours la même couleur. Elle était haute de 20 mètres environ, plus haute que les arbres. Elle était toujours ronde mais toutefois, il manquait un morceau à gauche, comme s'il manquait un croissant. Je pense que nous devions nous trouver à environ 700 mètres de la boule. Notre voiture était arrêtée 150 mètres après le carrefour de Champignolle. La boule se trouvait donc à plus de 500 mètres du carrefour. J'ai remarqué que la boule s'avancait vers nous. Nous ne pouvions plus avancer. La boule éclairait fortement. Je n'ai pas entendu de bruit. criait dans la voiture. a fait une marche arrière dans le chemin de Champignolle et nous avons fait demi-tour. J'ai regardé derrière, mais la boule ne nous a pas suivi et elle a disparu. Nous ne l'avons plus revu. C'est la première fois que je vois cela. J'ignore ce que pouvait être cet objet. Je suis retourné par la suite sur place mais je n'ai rien vu.

Le 5 septembre 1984 à 18 heures 18.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue,

L'OP.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE

TEMOIN

AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

962/1984

N° PIÈCE

N° FEUILLET

5

1/2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

84300937

date et heure

nous trouvant à (lieu)

Ce jour dix huit septembre 1984, nous trouvant au Coudray St Germer,

Nous soussigné(s)

Adjudant,

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

- 36 ans - agent de production -

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F - née le 24 décembre 1947

FILIAISON

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

demeurant
à 14 heures 45 :

qui déclare

"" Il est exact que j'ai été le témoin de phénomènes invraisemblables.

"" Le dernier en date remonte vers la mi-juillet 1984. Je ne peux pas donner la date exacte. Je revenais du Vivier Danger au volant de ma voiture. Ma fille se trouvait à côté de moi. Il pouvait être une heure du matin. Nous montions la côte entre ESPAUBOURG et LE COUDRAY. Tout à coup, m'a dit " regarde maman ". J'ai dit " où ". J'ai ralenti et là j'ai vu une grosse masse " rouge-orangé ". Nous nous trouvions à la sortie du bois, presque à l'entrée du COUDRAY. La masse se trouvait en face de nous. J'avais l'impression qu'elle se trouvait à hauteur du square du Coudray, mais non posée à terre.

"" Comme je conduisais, je n'ai jeté que des coups d'oeil et finalement, je n'ai que des visions partielles. Je n'ai pas vu de forme particulière. Ce qui m'a choqué, c'est de voir cette chose à cet endroit alors qu'il n'y a rien de particulier et de plus cela me rappelait un objet que j'avais vu deux ans auparavant.

"" Donc ce soir là, nous sommes rentrées tout de suite après puisque nous habitons à l'entrée du Coudray.

"" Je dois dire qu'il y a deux ans, fin mai ou début juin 1982, j'ai été le témoin d'une observation extraordinaire. Je me trouvais chez moi. Il était 3 heures 50 du matin. Je dois dire qu'à cette époque je travaillais du matin et je partais de chez moi à 4 heures 40. Donc à 3 h 50, j'étais levée et je me trouvais dans la salle de bain lorsque j'ai entendu quelqu'un qui criait. J'ai regardé par le vélux et j'ai vu un homme qui montrait quelque chose à un autre. Effectivement, j'ai aperçu une énorme boule rouge-orange, au dessus des arbres, en direction de St-Germer. Il n'était pas question de la confondre avec la lune; d'ailleurs, celle-ci est un petit ballon à côté de cette boule. J'ai remarqué des marbrures sur cette boule. Je l'ai observée bien dix minutes. Ensuite, la boule a disparu en descendant très doucement. Elle a disparu derrière les arbres. A ce moment là, l'endroit où la boule se trouvait a été éclairé mais faiblement, et rapidement.

"" Je n'ai rien vu d'autre. Je suis certaine qu'il ne s'agissait pas de la lune car depuis j'ai fait des observations et la lune ne se trouve jamais

dans cette direction. De plus, la grosseur de la boule est hors de proportion avec la lune.

"" Par la suite, j'~~ai~~ en ai parlé dans ma famille et tout le monde s'est moqué de moi c'est pour cette raison que je n'ai rien dit.

"" Mardi dernier, ma fille m'a raconté ce qu'elle avait vu avec les jeunes gens. Là, j'ai pensé que la situation n'était plus la même et je leur ai conseillé de venir vous voir.

"" Je n'ai rien d'autre à dire sur cette affaire. ""

"" Je ne déplore pas que la presse soit au courant de cette observation. ""

Le 18 septembre 1984 à 15 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue,

L'O.P.J.

84337